

**Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue par voie électronique
du GDSA de la Savoie pour l'année 2020
Du Samedi 14 Novembre 2020.**

Compte tenu du contexte sanitaire actuel de la France suite à la pandémie du COVID 19 et conformément à l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020, le conseil d'administration du groupement de défense sanitaire des abeilles du département de la Savoie, a décidé, dans le souci de mener à bien sa mission, de procéder à une Assemblée générale par voie électronique. Les comptes seront présentés ultérieurement par l'expert comptable, le vote électronique ne pouvant être utilisé pour valider le bilan financier. Un mail a été adressé à tous les adhérents le 27 octobre 2020 avec le lien donnant accès au vote. Une publication sur le Dauphiné Libéré du 30 octobre 2020 a été faite conformément aux statuts. L'accès aux différents documents ainsi qu'un lien d'accès au vote a été mis place sur le site Internet du GDSA de la Savoie. La fin des votes a été programmée le 14 novembre à 16h30.

Résultats des votes concernant l'assemblée générale extraordinaire Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Savoie.

Ordre du jour

- **Modification des statuts de l'association.**

Les modifications statuts ont été envoyées par mail aux adhérents est téléchargeable sur le site Internet du GDSA.

- **Rapport moral de l'année 2019.**

Le rapport moral a été envoyé par mail aux adhérents est téléchargeable sur le site Internet du GDSA.

- **Élection des membres du conseil d'administration.**

La liste des membres a été jointe par Internet.

Résultats des votes de l'assemblée générale.

Au total **337** adhérents ont participé à l'assemblée générale extraordinaire électronique.

Vote des nouveaux statuts :

336 participants

Pour : 325 (96,7%)

Contre : 2 (0,6%)

Abstention : 9 (2,7%)

La modification des statuts est Approuvée

Vote du rapport moral :

336 participants

Pour : 332 (98,8%)

Contre : 2 (0,6%)

Abstention : 2 (0,6%)

LE BILAN Moral est Approuvé

Election des membres du conseil d'administration

332 adhérents ont participé au vote du conseil d'administration

Sont sortants :

- Perret Hubert
- Fabiano Joseph
- Tibéri Claude
- Luquet Pierre

Se présentent :

- Perret Hubert
- Fabiano Joseph
- Tibéri Claude
- Luquet Pierre
- Aldhegheri Eric
- Fernandez Olivier
- Vallier Cyril

Perret Hubert : réélu

Pour : 324 (97,6%)

Contre : 2 (0,6%)

Abstention : 6 (1,8%)

Fabiano Joseph : réélu

Pour : 324 (97,6%)

Contre : 1 (0,3%)

Abstention : 7 (2,1%)

Tibéri Claude : réélu

Pour : 322 (97%)

Contre : 3 (0,9%)

Abstention : 7 (2,1%)

Luquet Pierre :réélu

Pour : 326 (98,2%)

Contre : 0

Abstention : 6 (1,8%)

Aldegheri Eric :élu

Pour : 319 (96,1%)

Contre : 1 (0,3%)

Abstention : 12 (3,6%)

Fernandez Olivier :élu

Pour : 316 (95,2%)

Contre : 2 (0,6%)

Abstention : 14 (4,2%)

Vallier Cyril :élu

Pour : 317 (95,5%)

Contre : 1 (0,3%)

Abstention : 14 (4,2%)

Le Conseil d'administration tient à remercier l'ensemble des adhérents pour leur très bonne participation .

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Extraordinaire 2020 est close ce Samedi 15 Novembre 2020 à 16h30.

Le lien est désactivé.

La Secrétaire

Laure SCHIZZAROTTO

Le Président

Fred Feaz